



CCAS DE DAX

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi 29 juin à 18h00, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le 18 juin 2021, s'est réuni dans la salle René Dassé en mairie, sous la présidence de Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 18/06/2021
Nombre de présents	10	
Nombre de pouvoirs	4	Date de l'affichage :
Suffrages exprimés	14	- 5 JUL. 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE – Mme Aline DUZERT – M. Patrice BOUCAU – Mme Gisèle CAMIADE – Mme Marcelle THEIL – Mme Maria OREA – M. José PEREZ – M. Jean-Maurice CASTEX – M. Jean-Pierre LAFARGUE – M. Jean-Paul USSEL

ABSENTS ET EXCUSÉS : M. Julien DUBOIS – M. Julien RELAUX – Mme Marylène HENault – Mme Géraldine MADOUNARI – M. Pierre STETIN – M. Dominique DUBROCA – Mme Anne DE LAPORTERIE

POUVOIRS :

M. Julien RELAUX donne pouvoir à M. Jean-Maurice CASTEX
Mme Marylène HENault donne pouvoir à Mme Aline DUZERT
M. Dominique DUBROCA donne pouvoir à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE
Mme Anne DE LAPORTERIE donne pouvoir à M. Jean-Paul USSEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE EHPAD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération n°20210401-06 du 1^{er} avril 2021 Adoption du budget primitif,
Vu le projet de décision modificative présenté en pièce jointe.

Considérant le détail des mouvements présenté ci-après.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Groupe	Libellé	Budget primitif	Propositions nouvelles	Nouveaux montants votés
Groupe 1	CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	924 700,00		924 700,00
Groupe 2	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	4 250 000,00	490 000,00	4 740 000,00
641188	AUTRES INDEMNITES	519 000,00	490 000,00	1 009 000,00
Groupe 3	CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	1 150 200,00		1 150 200,00
TOTAL		6 324 900,00	490 000,00	6 814 900,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Groupe	Libellé	Budget primitif	Propositions nouvelles	Nouveaux montants votés
Groupe 1	PRODUITS DE LA TARIFICATION	6 016 322,00	420 098,87	6 436 420,87
735111	DOTATION SOINS HERBERGEMENT PERMANENT	1 771 322,00	170 804,78	1 942 126,78
7351128	AUTRES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES		210 739,66	210 739,66
7352121	DOTATION GLOBALE DEPARTEMENT DEPENDANCE	600 000,00	10 554,43	610 554,43
7352122	DEPENDANCE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	0,00	40 000,00	40 000,00
73532	USAGER PART AFFERENTE A LA DEPENDANCE	330 000,00	-10 000,00	320 000,00
7353511	USAGER ACCUEIL TEMPO PART AFFERENTE HEBERGEMENT	100 000,00	10 000,00	110 000,00
7353512	USAGER ACCUEIL TEMPO PART AFFERENTE DEPENDANCE	24 000,00	-12 000,00	12 000,00
Groupe 2	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	73 000,00		73 000,00
Groupe 3	PRODUITS FINANCIERS, EXCEPTIONNELS	100 000,00		100 000,00
TOTAL		6 189 322,00	420 098,87	6 609 420,87

SUR PROPOSITION DE MADAME SARAH PECHAUDRAL-DOURTHE, VICE-PRÉSIDENTE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 14 VOIX POUR,

Article 1 : adopte la présente décision modificative n°1 portant sur le budget annexe EHPAD, au niveau du chapitre,

Article 2 : autorise le Président du CCAS, ou en son absence la Vice-Présidente du CCAS, à signer tout document s'y rapportant.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Le Président du CCAS,

Julien DUBOIS

« la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'état dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : villa noulibos - 50, cours Iyautey - 64000 Dax) ou d'un recours devant le tribunal administratif compétent (sur l'adresse http://www.telerecours.fr/). »